



L'heure juste

Vol. 12, no 5 – 30 septembre 2005



Le point de vue
du directeur

Et si c'était vrai...

Depuis mon entrée en fonction et, même, dans les mois qui l'ont précédé, j'ai longuement réfléchi à l'avenir de notre organisation qui, soyons honnêtes, demande à être quelque peu **mise à jour**. Plusieurs solutions originales et, surtout, innovatrices me sont venues à l'esprit. Et je compte bien les mettre en application le plus rapidement possible. Tenez-vous prêts! Octobre 2005 sera marqué d'une pierre blanche dans le calendrier historique du Service de police de la Ville de Montréal. Ce sera le début d'une toute nouvelle ère durant laquelle nous dépasserons les limites imposées.

Premier pas: un **grand ménage** dans l'ensemble de notre structure de commandement. Une organisation moderne et tournée vers l'avenir ne peut tolérer de gaspiller des ressources humaines en les affectant à des tâches jugées **dorénavant inutiles**. Les instances gouvernementales exigent que nous fassions toujours mieux et, surtout, toujours plus. Des principes de saine gestion auxquels je ne peux qu'adhérer.

Mais le succès exige que les efforts supplémentaires ne soient pas exclusivement consentis par les cadres. Tous nos employés, policiers comme civils seront mis à contribution et devront répondre à l'appel avec enthousiasme. **Plus de chasses gardées, plus de laisser-aller!** Le mois débute sur un redéploiement complet de nos cadres pour leur permettre d'atteindre leur efficacité maximale dans les meilleurs délais. Rien n'est sacré, tout sera repensé et un tsunami de réformes se pointe déjà à l'horizon de notre vie professionnelle. Personne n'y échappera, aucune structure n'est à l'abri, aucun acquis n'est éternel.

Scénario apocalyptique ou réalité de demain?

Les rumeurs vont bon train depuis quelques mois au Service, des rumeurs alimentées par tous et chacun... Et comme ce texte, elles ne sont **pas nécessairement fiables et fondées...**

N'ayez crainte, nul ne sera lancé seul dans la tourmente. Toutes les ressources seront mises à contribution afin d'assurer une transition harmonieuse, en limitant au minimum les perturbations. Ne vous inquiétez pas. Tout vous sera dévoilé sous peu. Déjà, plusieurs pièces du puzzle sont en place et celles qui restent s'y imbriqueront dès les 13 et 14 octobre. D'ici là, tentez d'oublier la vision d'horreur décrite plus haut...

Mais qui sait?... Et si c'était vrai!...

Jean-François Cimon

ouch!

oh boy!

ben là

pis quoi encore

ouf!

ayoye

Santé et sécurité du travail

Les 6 et 7 octobre prochains, le SPVM, tout premier service de police à avoir participé au Salon de la CSST (en 2004), innove encore en partageant un kiosque avec deux de ses principaux partenaires, Urgences Santé et le Service de sécurité incendie de Montréal, au salon « Le grand rendez-vous santé et sécurité » au Palais des congrès de Montréal.

Les visiteurs y verront des équipements de protection et de prévention adaptés aux besoins particuliers du personnel de chacun des trois exposants. De plus, le SPVM, a l'honneur d'être parmi les nominés au Prix innovation en santé sécurité du travail, catégorie « lauréats régionaux », pour souligner les efforts faits afin de trouver des solutions aux problèmes reliés au port du ceinturon.



Ainsi que vous pouvez le voir, **Jean-François Cimon** et **Steeve Lagueux**, représentants à la prévention en santé et sécurité du travail, sont prêts. Ils vous attendent donc en grand nombre à VOTRE kiosque. L'accès au salon est gratuit. Pour plus de détails, consultez le site Web www.grandrendez-vous.com

LE GRAND RENDEZ-VOUS
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les maux cachés

par Éric Godin
en collaboration avec Anne Hallée

Dès la rentrée scolaire 2005, les agents sociocommunautaires du SPVM disposeront d'un nouvel outil de prévention de l'intimidation en milieu scolaire. Intitulé «Les maux cachés», ce nouveau programme vise à amener les jeunes de la 3^e à la 6^e année du primaire à dénoncer l'intimidation. Une trousse accompagne ce programme. Elle comprend un DVD, un guide d'activités policières et un guide d'animation pour chacun des niveaux scolaires. Cette trousse propose du matériel d'une qualité remarquable aux enfants ainsi qu'aux intervenants œuvrant auprès de cette clientèle, qu'ils soient policiers, enseignants ou représentants d'un organisme communautaire.

Du matériel de prévention simple et convivial

D'abord, les enfants se reconnaîtront facilement dans l'univers du DVD. Ce dernier présente une dramatique qui met en scène des jeunes subissant différentes formes d'intimidation. Cette dramatique est entrecoupée par des témoignages véridiques d'enfants du primaire qui vivent ou ont vécu des situations semblables. Ces témoignages aideront les élèves à mieux saisir les conséquences psychologiques et physiques de l'intimidation.

Quant aux guides, ils faciliteront grandement le travail des intervenants en leur offrant des ateliers clés en main qui reposent sur des activités stimulantes pour sensibiliser les élèves, les informer sur les facteurs de risque et les outiller afin de faire face au phénomène de l'intimidation en milieu scolaire. Ainsi, les intervenants pourront s'approprier aisément l'animation du programme de prévention qui a été développé sur trois axes :

- l'estime de soi et le développement des compétences des jeunes ;
- l'importance des témoins ;
- la mobilisation du milieu vers des stratégies de dénonciation.

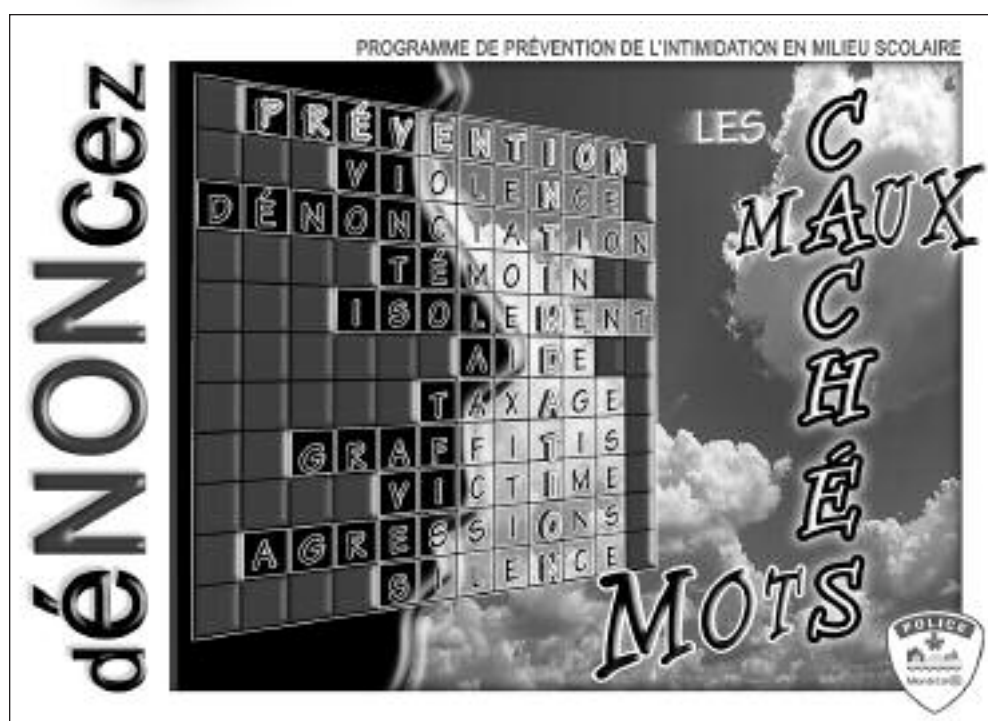
Un partenariat efficace

Grâce à l'appui financier du SPVM, ce programme a été élaboré par le poste de quartier poste de quartier 40, en partenariat avec le poste de quartier 46 et les organismes suivants : Objectif Sécurité Action (Anjou), Jeunesse J'écoute, le Centre Option Prévention TVDS et l'école Jules-Verne de Montréal-Nord.

Initié par l'agent sociocommunautaire Nancy Wiseman du poste de quartier 40, « Les maux cachés » était, à l'origine, un projet d'envergure locale. Après deux ans de travail, le commandant Éric Godin a saisi une occasion d'étendre ce programme à l'ensemble du Service afin que plus de jeunes puissent recevoir l'aide et les conseils dont ils ont besoin. Leurs témoignages, dans le DVD, lancent d'ailleurs un message assez clair à cet effet. Au cours des dernières semaines, tous les agents sociocommunautaires du Service ont reçu quatre exemplaires de la trousse que leurs collègues policiers et eux-mêmes pourront utiliser.

Un investissement pour l'avenir

Le Service de police et ses partenaires considèrent qu'il est important de débiter un tel programme dès la 3^e année du primaire afin de réduire les actes de violence pouvant entraîner certains jeunes vers des gangs de rue. De plus, la présentation du DVD, jumelée à une animation dynamique, permettra d'augmenter le sentiment de sécurité des jeunes victimes d'intimidation à l'école. Ensemble, les policiers et les intervenants du milieu optimiseront leurs chances de trouver et de soigner ces maux cachés.



Pour consulter le programme et la trousse
« Les maux cachés »
veuillez vous adresser à l'agent sociocommunautaire
de votre PDQ.

PATROUILLER À PIED, ÇA USE, ÇA USE PATROUILLER À PIED, ÇA USE LA CRIMINALITÉ

par Danielle Barbeau

« Dans le temps, on appelait ça du beat. Y'avait pas de secret pour nous, ni dans les rues, ni dans les ruelles du quartier qu'on patrouillait. On obtenait du renseignement, on arrêtait des bandits et les gens étaient contents. La vraie vie. »

Vous avez peut-être déjà entendu une « vieille police » vous raconter ses aventures en faisant du beat ou ce qu'on appelle aujourd'hui la patrouille à pied. Ou encore, vous a-t-on parlé des enquêtes fermées ou ouvertes grâce aux renseignements des citoyens du quartier patrouillé, tous les jours ou presque. Et si ça ne vous est jamais arrivé, demandez qu'on vous raconte ces jours à pied, ça vous usait une criminalité, ça madame !



« And the beat goes on »

Allez, on part en observation de patrouille. C'est l'heure du dîner ou celle de la fin des classes, nous sommes aux abords d'une école qui vit des difficultés, dans le secteur du poste de quartier 15. Deux policiers, qui se sont portés volontaires, circulent à pied. Bien sûr, c'est préventif, mais ils font aussi appliquer les règlements rigoureusement. Savez-vous quoi?! Ils sont maintenant des modèles à suivre pour les autres policiers du poste.

Vous suivez toujours? Nous voici à l'Ouest de l'Île dans Cloverdale, un quadrilatère de 10 rues par 10, dans le secteur du poste de quartier 3, endroit identifié cible après une analyse de l'environnement. Deux policiers sont dégagés pour y patrouiller et agissent à titre de personnes-ressources pour les autres qui, dans leur temps libre, y circulent à pied mais aussi en véhicule.

Nous voilà maintenant dans le Plateau Mont-Royal, rues St-Laurent et Prince-Arthur et au carré St-Louis, endroits ciblés notamment pour contrer la vente de stupéfiants et le désordre public. Le poste de quartier 38 a choisi la patrouille à pied pour faire face à ces problèmes, en considérant les heures problématiques.

On continue vers l'Est! À Anjou, le secteur est subdivisé en cinq zones où, pour chacune, opère une équipe de policiers du poste de quartier 46. Dans chaque zone, des endroits stratégiques pour la patrouille à pied sont identifiés, en considérant également des cibles à patrouiller en permanence tel les Galeries d'Anjou.



Allez vous faire voir!

« Plusieurs postes ont déjà leur stratégies de patrouille, faite aux heures et aux endroits stratégiques, indique l'inspecteur Mario Guérin, co-responsable de l'élaboration des moyens de réalisation des recommandations (voir encadré). À pied, en véhicule, en civil ou en uniforme, à cheval ou en moto, en solo ou en patrouille mixte, l'important c'est de se faire voir, aux bons moments et aux bons endroits. Pourquoi? Parce que les citoyens sont rassurés, parce qu'on nuit aux activités criminelles, on peut créer des contacts, on obtient de l'information, en somme on en arrive à bien connaître la criminalité de son secteur. »

Gilbert Cordeau, conseiller en planification et co-responsable dans le dossier « visibilité policière », ajoute « Nous n'avons rien inventé. La patrouille a toujours été une stratégie d'intervention policière, comme la réponse aux appels. Mais, en recommandant de se doter d'un énoncé directionnel clair sur la visibilité policière, d'un mode de fonctionnement sur la gestion de patrouille, de plans de visibilité ciblant notamment les incivilités et de rôles précis, nous avons voulu qu'elle soit reconnue comme telle et faciliter sa mise en application. »

Visibilité et patrouille

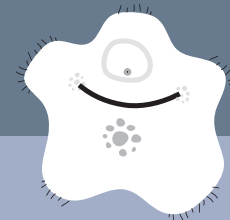
En 2003, avec l'optimisation de la police de quartier, la patrouille et la visibilité ont été à l'ordre du jour. Aussi, un sous-comité de travail a été mis en place, une famille responsable de la mise en œuvre a suivi ainsi que des recommandations. Adoptées par la direction, les voici résumées :

- **Faire de la patrouille et de la visibilité policière une priorité en adoptant l'énoncé directionnel suivant**, à inscrire en préambule du nouveau mode de fonctionnement sur la gestion de patrouille:
 - *Considérant que le sentiment de sécurité des citoyens est au cœur de la mission du SPVM, au même titre que la lutte à la criminalité et la réponse aux appels;*
 - *Que la patrouille constitue la pierre angulaire du SPVM dans l'accomplissement de sa mission;*
 - *Que la visibilité est une stratégie policière en soi qui permet de rassurer la population et de combattre et prévenir la criminalité;*
 - *Que la patrouille à pied est un moyen privilégié d'augmenter la visibilité, de favoriser le rapprochement avec la population, de permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie du territoire et des besoins des résidents.*
- Le SPVM s'engage à faire de la patrouille et de la visibilité policière une priorité organisationnelle Cet engagement se traduira notamment par :
 - *La mise en œuvre d'un processus de gestion de la patrouille qui fera en sorte notamment, que chaque poste de quartier assure une visibilité maximale de ses agents aux endroits et moments stratégiques tel que définis selon les contextes locaux;*
 - *L'obligation pour les policiers de porter l'uniforme en tout temps, sauf pour des exceptions liées à la fonction et à des activités spécifiques;*
 - *L'obligation pour chacun des patrouilleurs des postes de quartier de faire 10 jours de patrouille à pied annuellement.*

- **Soumettre annuellement un plan de visibilité** au sein duquel les cibles privilégiées sont les endroits où il y a présence d'incivilités et, en ce sens, modifier le MF sur les incivilités à l'effet de préciser le rôle du commandant de poste de quartier.
- **Soumettre annuellement un bilan du plan de visibilité ainsi que des suivis bimestriels** et inscrire cette démarche au sein du MF sur la gestion de patrouille (rôle du commandant de poste de quartier).
- **Modifier le MF.112 sur la patrouille à pied** afin d'inclure tous les nouveaux aspects de la gestion de patrouille.
- **Adopter et mettre en vigueur le nouveau MF sur la gestion de la patrouille.**

Le nouveau mode de fonctionnement sur la gestion de patrouille, les modes de fonctionnement existants modifiés et l'énoncé directionnel seront en vigueur prochainement.

Les coups de cœur de Bonus virus



Une brigadière d'exception

par **Éric Godin**,
commandant au poste de quartier 40

À la mi-juin 2005 à l'intersection des rues Maurice-Duplessis et P.M.-Favier à Montréal-Nord, **Marie-Nancy Édouard**, brigadière scolaire, a été surprise lorsqu'un policier du poste de quartier 40 l'a interpellée, pour prendre sa place et faire traverser les étudiants. Le comité étudiant de l'école secondaire Henri-Bourassa tenait à remercier Marie-Nancy pour le travail qu'elle effectue toujours avec un sourire communicatif et une passion digne de mention. Un livre rempli de messages d'amour, de remerciement et d'appréciation ainsi qu'un magnifique bouquet de fleurs lui ont été remis. L'équipe de direction du poste de quartier 40 lui a par ailleurs déjà décerné une mention de qualité pour son rendement qui surpasse les normes de sécurité à tous les niveaux.

Une belle façon pour Madame Édouard d'amorcer des vacances bien méritées avant d'entreprendre sa dixième année au SPVM.



Madame Marie-Nancy Édouard est entourée des membres de la direction et des membres du comité étudiant de l'école secondaire Henri-Bourassa.

Manon Paquin

Une source d'inspiration pour chacun de nous

par **Nathalie Pelletier**

La feuille de route de madame **Manon Paquin** est impressionnante. Elle a fait son entrée au Service le 12 juillet 1973, à titre d'employée surnuméraire dans un «pool» de secrétaires au quartier général. Son travail consistait à prendre des notes de sténo pour différents patrons pour ensuite rédiger les textes. Puis, elle a travaillé dans plusieurs unités, dont la centrale d'information, le district 34, la section formation, le parc automobile, le district 32, le poste de quartier 6. Finalement, elle a occupé le poste de préposé au soutien du GAAD, depuis mars 2002. Et même si madame Paquin a commencé, le 15 juillet dernier, une retraite bien méritée, il faut souligner certaines de ces actions qui demeureront toujours une source d'inspiration pour ses collègues.

Madame Paquin a, en quelque sorte, conçu son propre poste. D'un naturel curieux, elle voulait tout connaître des directives et façons de faire relatives aux inscriptions dans le tableau d'assiduité des policiers. Elle est rapidement devenue experte et le bureau du personnel l'a sollicitée en vue trouver des solutions pour assurer l'uniformité des inscriptions dans l'ensemble du Service. Elle s'est par la suite activement impliquée dans le processus de formation lors du passage du «binder» au GAAD, tout en continuant à assumer ses tâches régulières au poste de quartier 6. Son sens de l'initiative et ses compétences lui ont mérité un poste de soutien nouvellement créé, où elle s'est épanouie pendant un peu plus de trois ans.

«Aujourd'hui, je réalise que j'aurais aimé avoir ce poste bien avant, car j'aurais pu disposer de plus



de temps pour trouver des moyens d'améliorer la formation et de soutenir les usagers. Je trouve tellement important de s'entraider (...), ont été les derniers mots de madame Paquin à propos de son poste au moment de partir à la retraite. Alors que plusieurs baissent les bras devant une tâche très lourde ou une atmosphère de travail difficile, madame Paquin a toujours retenu le côté positif de sa contribution lorsqu'elle réussissait à dédramatiser les problèmes des usagers. Comme le disait si bien

Shakespeare: «Rien n'est mauvais, rien n'est bon. C'est notre pensée qui crée le bonheur ou le malheur».

Madame Paquin a été une employée sur qui nous devrions tous prendre exemple. En fait, cela prend beaucoup de patience pour soutenir des usagers de systèmes informatiques. Une attitude positive fait toute la différence pour bien réussir ce travail. C'est ce que madame Paquin réussissait de façon admirable en étant amicale et en aidant ses collègues avec enthousiasme, afin qu'ils puissent travailler adéquatement. Elle a su développer des relations de confiance, grâce à son attitude et à un langage empreint de respect et de professionnalisme envers les usagers.

Juste avant de nous quitter, madame Paquin a livré les secrets de réussite à madame **Luce Bergeron** appelée à la remplacer à titre de conseillère au GAAD. C'est à elle que vous devrez vous adresser lorsque vous aurez des questions sur les différentes fonctionnalités du GAAD. Vous pouvez communiquer avec elle en composant le 0-3233. Bon succès à mesdames Paquin et Bergeron qui ont toutes deux de nouveaux défis à relever.

Mario Guérin

Un gestionnaire fort apprécié par toute l'équipe de la Section stratégies d'action avec la communauté

Il y a de cela quelque temps un dénommé **Mario Guérin** est arrivé à la tête de notre section. Nous avons tous pensé «mais qu'est-ce qu'un gars d'opération vient faire à la prévention». Nous avons tous compris rapidement que nous avons fait erreur! Il nous est difficile de décrire en peu de mot l'apport de Mario non seulement pour la section, mais aussi pour chacun de nous. Nous ne pouvons passer sous silence le nombre de fois où Mario nous a écrit ou dit «ne lâchez pas vous faites un excellent travail; vous avez accompli beaucoup plus que ce que je croyais possible;» ou bien «félicitations pour votre travail dans ce dossier». Bref, Mario a toujours trouvé différentes façons de nous dire sa grande appréciation de notre travail et, maintes fois également, il a pris le temps de blaguer, question de détendre l'atmosphère lors des périodes plus occupées. Ne t'inquiète pas Mario, nous ne dévoilerons pas toutes ces petites anecdotes!

Mario, nous tenons à te remercier pour ton «très, très, très» bon travail, ton ouverture, ton écoute et surtout toute la reconnaissance que tu nous as manifestée. À tous, tu nous manqueras!



Une citoyenne louange une policière du poste de quartier 47

«Je ne sais pas si je m'adresse à la bonne place, mais, j'aimerais remercier la constable Bérubé du poste 47 à Montréal, elle a vraiment été d'une aide et d'une écoute précieuse, grâce à elle et à son écoute, je pourrai enfin dormir une nuit sachant que tous les constables de ce poste veilleront sur nous...»

J'habite près de la Place Versailles depuis de nombreuses années, et, depuis le mois de juillet, nous sommes aux prises avec une gang de rue et des revendeurs de drogue dans notre immeuble, encore plus que par le passé... ils nous intimident et nous menacent avec leurs chiens pitbulls chaque heure de chaque jour..

La constable Bérubé a été d'une telle écoute, et tellement gentille... j'en perds mes mots...

Merci M^{me} Bérubé

Merci Service de Police de Montréal d'engager des gens tellement gentils et aussi efficaces.

M^{me} Diane Tremblay

Nos bons coups

Soccer: Vision vers l'avenir

par Hélène Charron, commandant du poste de quartier 30



À l'arrière, de gauche à droite, le lieutenant Jean-Ernest Célestin, du poste de quartier 30, monsieur Luciano Gidari, de CAMPEA, monsieur Paolo Tamburello, maire d'arrondissement, le commandant Hélène Charron, du poste de quartier 30, et monsieur Francis Milien, coordonnateur. À l'avant, deux joueuses comblées, Sabrina et Vanessa Cheremont-Camille.



Que de participants ravis!

Lancé le 22 juin dernier par les policiers du poste de quartier 30 et des membres de l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension le projet de soccer « Vision vers l'avenir » a permis d'offrir à 40 enfants de 6 à 11 ans et à 30 jeunes de 12 à 15 ans la chance de développer leurs habiletés sportives, leur esprit d'équipe et leur sens des responsabilités, d'apprendre la discipline et de créer des liens avec le Service de police de la Ville de Montréal et les intervenants du milieu.

Chaque mercredi, ils ont pratiqué leur sport préféré, conseillés par leurs entraîneurs, anciens joueurs de l'Impact, dont **André Bellotte**, actuellement policier au poste de quartier 8, et encouragés tour à tour par les policiers du poste de quartier 30

et les intervenants du milieu qui participaient aux séances d'entraînement.

Initié par le lieutenant **Jean-Ernest Célestin**, ce projet a été accueilli avec enthousiasme par les parents. Les inscriptions ont dépassé les attentes. Plusieurs familles du quartier se sont impliquées dans sa réalisation, tout comme plusieurs partenaires du milieu: l'arrondissement de Villeray-St-Michel-Parc-Extension, *Québec en forme*, *Mon resto St-Michel*, la maison des jeunes *Par la Grand'Porte*, CAMPEA, la Caisse populaire St-Michel et les écoles secondaires Louis-Joseph-Papineau et Joseph-François-Perrault. Couronné de succès, ce projet s'inscrit tout à fait dans le plan d'action du SPVM de développer et intensifier les partenariats avec les organismes et institutions qu'il reconnaît comme co-producteurs de la sécurité urbaine particulièrement en matière de prévention de la criminalité.

Au profit de la Maison d'Haïti: « Rock pour des gars et des filles de bicycle »



Le 10 septembre dernier, le directeur Yvan Delorme et monsieur Harry Delva, coordonnateur des programmes jeunesse de la Maison d'Haïti, ont donné le coup d'envoi de la Randonnée du directeur. L'appel de la route étant le plus fort, monsieur Jacques Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et monsieur Robert Lamontagne, directeur principal au Service des finances de la Ville de Montréal, ont aussi enfourché leur moto pour prendre part à ce périple de 350 kms, prétexte à une activité philanthropique au profit de la Maison d'Haïti. De fait, l'idée d'une randonnée au service d'une cause humanitaire a germé dans l'esprit de l'inspecteur-chef Jean Baraby à la suite de la diffusion d'un documentaire sur le programme des patrouilleurs de rue supervisé par monsieur Delva sur les ondes de Canal D. Plus de 125 policiers, policiers retraités et employés civils y ont participé.

Retombée court terme: un chèque de 3 000 \$ sera remis à la Maison d'Haïti le 11 octobre prochain.

Retombée long terme: monsieur Baraby s'est vu confier le mandat de la randonnée du directeur pour les 10 prochaines années!

Bonjour, je parle...

Quelque temps avant la tenue des jeux aquatiques de la FINA, l'inspecteur **Mario Guérin** a réuni toute l'équipe de la Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC) pour déterminer quelle pouvait être sa contribution dans ce dossier. Plusieurs suggestions méritaient d'être exploitées et le sergent Nathalie Tétrault a été désignée responsable à la SSAC de la coordination du dossier FINA. Elle a soumis les différents projets au commandant **Natalia Shuster**, coordonnatrice du dossier FINA à la Planification opérationnelle.

Parmi les propositions retenues, une idée simple mais efficace inspirée par Danièle Sauvageau, sergent à la SSAC, qui avait apprécié de semblables attentions lors de compétitions internationales de haut niveau. Il s'agissait de rendre plus chaleureux l'accueil des policiers affectés au service d'ordre des championnats de la FINA en identifiant ceux qui parlent une langue autre que le français et l'anglais, pour ainsi offrir de l'aide aux participants et visiteurs dans leur langue.

L'agent **Nathalie Letendre**, de la SSAC, a été chargée de la rédaction des différentes cartes linguistiques. Première étape: repérer sur la liste des policiers affectés au service d'ordre ceux qui figuraient également sur la liste des membres du Service parlant une langue étrangère. Cinquante-huit policiers déjà listés parlaient 13 langues: cambodgien, créole, croate, espagnol, ewondo, grec,

italien, laotien, polonais, portugais, langage signé (sourds et muets), turc et vietnamien. Quelques autres ont été rajoutées parce que des officiers et certains agents non inscrits sur la liste des interprètes potentiels voulaient intégrer le projet. Natalia Shuster a elle-même réclamé sa carte « Je parle ukrainien ».

Internet et des dictionnaires linguistiques consultés en librairie ont permis de rédiger les cartes linguistiques « *bonjour, je parle...* » et d'y apposer les drapeaux nationaux des pays concernés. Il a aussi fallu valider l'exactitude des inscriptions et des drapeaux, vérification sans laquelle des impairs auraient pu être commis. **Guy Coupal**, aidé de Nathalie Letendre, a ensuite dû procéder à la conception graphique des cartes dans des délais restreints. **Norman Hogue** s'est joint à eux au moment de finaliser le projet.

Le port des cartes a donné lieu à plusieurs témoignages d'appréciation des visiteurs, mais il a surtout engendré un sentiment de fierté chez les membres du SPVM.

Bravo à toute l'équipe de cette initiative, qui a déjà reçu une

couverture médiatique flatteuse et qui aura bientôt des retombées inattendues: elles devraient servir lors du service d'ordre de la réunion internationale sur le Protocole de Kyoto à la fin de novembre et une demande officielle est parvenue à la SSAC pour les rendre disponibles au personnel qui travaille à l'aéroport.



Cours

« Bâton télescopique, interceptions de véhicule et poursuite à pied »

par Stéphane Moquin,
moniteur en intervention physique

Deux cent soixante quinze policiers ont reçu jusqu'à maintenant la formation *Bâton télescopique, interceptions de véhicule et poursuite à pied*. Le cours se poursuit cet automne, mais avec du nouveau pour le reste des troupes.

À l'écoute de vos suggestions

Bien que le cours ait été jusqu'ici très apprécié par l'ensemble des participants, certains nous ont fait part de trop longs délais d'attente entre les simulations. Afin de les réduire, nous avons ajouté deux capsules de formation dont l'une sur les techniques de mise de menottes et l'autre sur l'évaluation hors scénario des techniques d'utilisation du bâton.

Une tournée des postes de quartier

L'interception de véhicule à risque modéré est une technique nouvellement enseignée dans notre organisation. Parallèlement à la formation, les moniteurs et les instructeurs de la Section formation visiteront les postes de quartier les fins de semaine, entre septembre 2005 et mai 2006, pour informer les policiers de l'arrivée de cette nouvelle méthode de travail et s'assurer d'une compréhension commune de celle-ci. Ils rencontreront également les préposés à la répartition des appels.

Des documents de formation disponibles pour vous

Prochainement, dans « Consultation de documents » sous la rubrique « formation », vous pourrez consulter les documents suivants : *tableau de l'emploi de la force/l'interception de véhicule routier à risque faible, modéré et élevé, les techniques d'utilisation du bâton télescopique, et finalement, l'exécution des poursuites à pied.*

Vous avez des questions ?

Pour de plus amples informations, contactez les moniteurs au 280-8771 ou les instructeurs en emploi de la force, Annik Neufeld et Sylvain St-Amour, au 280-3057.

Ça jase au SPVM!

Des groupes focus portant sur la communication interne et rassemblant des employés de toutes les fonctions ont eu lieu au cours des dernières semaines.

Votre franchise, votre créativité, vos idées, vos visions ont bien été reçues et entendues, sincères mercis pour votre participation

P.S. : si vous recevez un courriel de M. Roger Patenaude, de la section sécurité routière, ouvrez-le!

Capsule linguistique

La ponctuation

Les articulations du texte – phrases, propositions, groupes de mots dans la proposition – doivent être soulignées par l'emploi, plutôt abondant, des signes de ponctuation.

Le point-virgule, les deux points et surtout le point marquent une ponctuation forte. La virgule marque les menues divisions de la proposition ou de la phrase : elle sépare les éléments juxtaposés de même nature, souvent les compléments circonstanciels, ordinairement les propositions subordonnées qui ne sont pas intimement liées.

Une mauvaise ponctuation peut rendre un texte inintelligible, ou même en changer le sens. Jugez-en par les deux libellés de cette réclame commerciale.

Adressez-vous à nous. Si vous désirez un bon appareil de télévision, allez ailleurs. Si vous voulez vous contenter de camelote, nulle part vous ne serez aussi bien servi qu'ici.

Adressez-vous à nous, si vous désirez un bon appareil de télévision. Allez ailleurs, si vous voulez vous contenter de camelote. Nulle part vous ne serez aussi bien servi qu'ici.

Nombreux membres du SPVM médaillés aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers

La 11^e édition des Jeux mondiaux des policiers et pompiers s'est tenue à Québec du 26 juin au 5 juillet derniers. Les jeux sont une occasion pour les policiers et pompiers de manifester leur fierté envers leur profession tout en se dépassant dans leurs sports et activités de prédilection.

Ces jeux proposent des compétitions dans plus de 60 disciplines, dont 55 sportives, pour toutes les catégories d'âge, de poids et d'habiletés. Certaines catégories rappellent les compétitions sportives internationales de haut niveau, mais plusieurs autres ne se retrouvent habituellement pas au programme des jeux olympiques : par exemple, si la natation, le biathlon, la boxe olympique ou différentes formes de tir demeurent des classiques, le paintball, les quilles, l'orientering, le tir au poignet et les dards semblent inusités.

En 2005, plus de 11 000 inscrits ont participé aux différentes compétitions. Quatre cent quarante policiers du SPVM en faisaient partie et 62 sont revenus avec une médaille au cou. Merci à tous ceux qui ont porté nos couleurs et toutes nos félicitations à nos médaillés!

LISTE DES MÉDAILLÉS INDIVIDUELS, PAR DISCIPLINE

DISCIPLINE	CLASSE	NOM	PRÉNOM	MÉDAILLE
Badminton	Femme	LAUZON	NANCY	OR
Biathlon	Femme – Master A	DEROME	NATHALIE	OR
Bowling (10 pins)	Homme – Div. B	BERTRAND	STEVEN	BRONZE
Demi-marathon	Femme – Senior A	CHRISTIE	CHRISTINE	BRONZE
Cross country (10 k)	Homme – Poids lourd	DUMONT	STÉPHANE	BRONZE
Culturisme	Homme – Open 80 kg & –	CHAMPIGNY	LUC	BRONZE
Culturisme	Homme – Senior B – 80 kg & –	PAULETTE	JIMMY	ARGENT
Culturisme	Femme – Master A – 57 kg & –	POULIN	JULIE	OR
Cyclisme – route	Homme – Senior B – criterium	TURCOTTE	MICHEL	BRONZE
Cyclisme – route	Homme – Grand Master A – criterium	MASSIE	ALAIN	ARGENT
Cyclisme – route	Homme – Grand Master B – course/route	ROY	NORMAN	ARGENT
Cyclisme – route	Homme – Grand Master B – contre/montre	ROY	NORMAN	ARGENT
Cyclisme – route	Homme – Grand Master B – criterium	ROY	NORMAN	BRONZE
Cyclisme – route	Homme – Grand Master C – course/route	LAPOINTE	MARC	BRONZE
Cyclisme – route	Femme – Senior A – contre/montre	CESARATTO	CHANTAL	ARGENT
Cyclisme – route	Femme – Senior A – contre/montre	MORIN	MYLENE	BRONZE
Cyclisme – route	Femme – Master A – contre/montre	PROULX	ANDRÉE	OR
Cyclisme – route	Homme – Grand Master A – Montée	MASSIE	ALAIN	OR
Cyclisme – route	Femme – Senior A – Montée	CESARATTO	CHANTAL	ARGENT
Cyclisme – route	Femme – Master A – Montée	PROULX	ANDRÉE	ARGENT
Dards	Homme – B	CARPENTIER	ALAIN	ARGENT
Dards		CARPENTIER	ALAIN	ARGENT
Escouade canine	Général – protection	ROCHELEAU	SYLVAIN	ARGENT
Golf	Femme – C	DESLAURIERS	ISABELLE	OR
Judo	Homme – Senior – 73 k	BUREAU	MARIO	ARGENT
Judo	Homme – Senior – 73 k	CARDIN	STÉPHANE	BRONZE
Motocyclette – route	Mixte – plus 1000 cc	VACHON	NORMAND	BRONZE
Natation	Homme – Open – 50 Brasse	FILION	GUILLAUME	ARGENT
Natation	Homme – Open – 100 Brasse	FILION	GUILLAUME	ARGENT
Natation	Homme – Open – 200 – 4 nages	FILION	GUILLAUME	ARGENT
Natation	Homme – Senior B – 50 Brasse	GILBERT	CHRISTIAN	ARGENT
Natation	Homme – Senior A – 50 Brasse	LAROUCHE	MARK	BRONZE
Natation	Femme – Open – 100 dos	ZBYRADOWSKI	CATHERINE	BRONZE
Natation	Femme – Senior B – 50 Papillon	VEILLEUX	HÉLÈNE	ARGENT
Natation	Femme – Senior B – 50 Brasse	VEILLEUX	HÉLÈNE	BRONZE
Natation	Femme – Senior B – 100 Brasse	VEILLEUX	HÉLÈNE	ARGENT
Poids & haltères	Homme – Master A –	VIGEANT	BENOIT	ARGENT
Poids & haltères	Homme	DÉRY	JACQUES	OR – Record olympique
Ski nautique	Slalom – Homme – Intermédiaire	RAYMOND	LOUIS	ARGENT
Ski nautique	Spécialité – Saut (unisex)	CYR	PIERRE	ARGENT
Ski nautique	Planche nautique – Unisex	URBAIN	DANIEL	BRONZE
Taekwondo	Homme	NGUYEN	ALPHONSE	ARGENT
Taekwondo	Homme	KIM	SAM HONG LEA	BRONZE
Taekwondo	Homme	PHUNG	VAN QUAN	ARGENT
Taekwondo	Homme	CHOQUETTE	LOUIS-CARL	ARGENT
Tennis	Homme	PAGÉ	CHRISTIAN	ARGENT
Tennis	Femme	FAFARD	KARINE	BRONZE
Tir au poignet	Homme – Master – 91 kilos	D'ANJOU	GILLES	ARGENT
Triathlon	Homme – Open – Individuel	TARDIF	DAVID	ARGENT
Triathlon	Femme – Senior A – Individuel	LANDRY	ISABELLE	BRONZE
Vélo de montagne	Homme – Senior A – Descente	GAUVIN	CHRISTIAN	OR – Il y a eu erreur
Vélo de montagne	Homme – Master A – Cyclo-Cross	PARENT	MARC	ARGENT

Gangs de rue: la police met les

La Presse (2 septembre 2005)

bouchées doubles



Le commandant **Sylvain Lemay**, coordonnateur du projet AVANCE en entrevue avec le journaliste **Denis Thériault** de TVA, l'une des dix entrevues données en rafale ce jour-là.

A shockingly good job by police

The Gazette (3 septembre 2005)

Gangs de rue: la police nettoie le centre-ville

le Journal de Montréal (2 septembre 2005)

par Danielle Barbeau

« Le projet AVANCE fut une expérience riche en émotions et en résultats qui nous aura permis à tous de se connaître davantage et de travailler ensemble dans l'atteinte d'un but collectif. Gardons à l'esprit que le travail d'équipe dont nous sommes capables se traduit inévitablement par l'affaiblissement de la menace commune. » – **Sylvain Lemay**, commandant, chef de la Section Prévention, jeunesse et gangs de rue, Service à la communauté-région Sud et coordonnateur du projet AVANCE.

AVANCE: une formule gagnante ?

Jugez vous-mêmes: une patrouille diversifiée, intensive et ciblée, un travail concerté de plusieurs unités d'enquêtes et de gendarmerie, des liens avec quelque centaines de commerçants, 152 arrestations, 668 constats remis, 367 visites d'endroits licenciés, une panoplie de stupéfiants, des armes et quelque 50 000 \$ saisis. Et bonne nouvelle: aucun événement tragique ainsi que des activités criminelles déstabilisées.

Ce service d'ordre réunissait la Division du crime organisé, la Division du renseignement, les postes de quartier 20, 21, 37 et 38, la Section de la surveillance

physique, le groupe tactique d'intervention, les groupes d'intervention des régions Nord et Sud, les groupes d'intervention locaux, la Section de la sécurité routière et de la circulation (motards), la cavalerie, l'escouade canine ainsi que les sections Intervention jeunesse et prévention et Moralité-alcool-stupéfiants des régions Nord et Sud. Aux commandes du projet AVANCE, en plus du commandant **Sylvain Lemay**, les commandants **Jimmy Cacchione**, **Claude Charlebois**, **Yves Riopel**, **Michèle St-Onge** et **Jean-Pierre Synnett**. Bravo à toutes les équipes!

Et la suite...

Les équipes multidisciplinaires régionales reliées à la lutte aux gangs de rue, en place depuis l'automne 2004, les différents groupes d'intervention locale (GIL) des postes de quartier concernés ainsi que les groupes d'intervention des régions poursuivent le travail. Dans le but de maintenir une présence policière appropriée et d'assurer le soutien aux unités identifiées, les groupes d'intervention rapide (GIR) des régions Nord et Sud sont prolongés et assurent un soutien aux postes de quartier directement concernés par les gangs de rue.



Bien visibles, les agents de la cavalerie **Daniel Sirois** et **Claude Valiquette** et leurs inséparables **Slack Jack** et **Balthazar** (de gauche à droite) ont fait du bon travail.



« And the beat goes on »: l'agent **André Boisvenue** et **Blade** (à gauche) ainsi que le sergent **Steven Lobo** ne sont pas passés inaperçus. C'était le but.



Prêts pour leur patrouille sur St-Laurent, ce jeudi 1^{er} septembre, les agents motards **Richard Bélanger** et **Daniel Fortier** (de gauche à droite) de la Section de la sécurité routière et de la circulation.

Graffitis :

L'efficacité de la lutte intégrée

par Patrick Lavallée, agent sénior au poste de quartier 31
en collaboration le commandant Alain Larivière, la sergent-détective Manon Gagné
et les agents sociocommunautaires Nathalie Legros, Christine Doucet et Michel Bourassa.

On observe depuis quelques années un accroissement significatif du nombre d'immeubles montréalais affectés par les graffitis. Cet envahissement génère de l'insécurité, affecte la valeur des immeubles et donne l'impression que les policiers exercent moins de contrôle sur la criminalité ambiante.

Il est vrai que les graffiteurs sont furtifs, souvent aidés par un complice, donc très difficiles à épinglez en flagrant délit. L'ampleur du problème est telle que plusieurs propriétaires ont tout simplement baissé les bras et ne se donnent pas la peine de dénoncer ces crimes à la police. Et ceux qui tentent de les effacer finissent souvent par se décourager devant le coût du nettoyage et les récidives dont leur propriété fait parfois l'objet.

En 2004, les policiers des PDQ 37 et 38 ont décidé de s'attaquer de front à cette situation. On y a développé une stratégie de lutte intégrée originale à laquelle ont participé des patrouilleurs, des agents sociocommunautaires, des enquêteurs du S.A.C Nord, des associations de commerçants, l'administration municipale et des élus. Le résultat est éloquent puisque 36 criminels ont été arrêtés la main sur la bombe aérosol en 2004, contrairement à 17 arrestations pour la période correspondante un an plus tôt!

Nous sommes tous co-producteurs de sécurité

Le secret de la réussite semble être la concertation et la détermination d'un plan d'intervention où les rôles de chacun sont clairement précisés et intégrés. On évite ainsi les doublons et la dispersion des efforts. À quoi bon, en effet, subventionner l'effacement des graffitis si on n'établit pas au préalable le profil des criminels récidivistes à l'aide de leur signature?

Le modèle développé au Plateau s'est surtout concentré sur les édifices commerciaux et a rendu tout soutien financier municipal au nettoyage conditionnel à la prise d'un rapport de police où les graffitis sont photographiés et répertoriés. Cette mesure d'encouragement s'est accompagnée d'une campagne de sensibilisation dynamique orchestrée par la Société de développement du boulevard St-Laurent, qui est parvenue à obtenir un financement gouvernemental spécial.

La connaissance de la problématique justifie les moyens

La dénonciation systématique des graffitis par les propriétaires d'immeubles et de commerces a permis d'effectuer un meilleur suivi de l'ampleur et de l'évolution de la criminalité. Elle a fourni de précieux renseignements sur le *modus operandi* de quelques auteurs particulièrement actifs et justifié le déploiement des ressources policières requises pour intervenir efficacement.

Au plan opérationnel, un groupe de quatre policiers a été affecté à la surveillance des zones sensibles dès le 22 octobre 2004. Ce groupe d'intervention sectoriel a



notamment surveillé des murs fraîchement nettoyés dans des secteurs chauds et mis la main au collet de quelques téméraires. Certains suspects ont été pris en filature et arrêtés en pleine action sur la foi des renseignements colligés et analysés.

Des résultats éloquents

Du 22 octobre au 16 décembre 2004, 17 auteurs de graffitis ont été pris sur le vif et accusés de méfaits au Code criminel. On a pu lier quelques individus à des délits similaires et ajouter des accusations supplémentaires totalisant des milliers de dollars de dommages. Tant pour dissuader les auteurs que pour encourager les participants à l'effort d'éradication, les arrestations et condamnations obtenues ont été communiquées aux résidents et aux commerçants par les médias.

Un dossier impeccablement mené a visé un graffiteur qui signait TRIK en égratignant le verre. Il a fait face à 11 chefs d'accusation pour méfait ainsi qu'un chef pour entrave (fausse identification). Le jugement le reconnaissant coupable l'oblige à verser un dédommagement de 30 000 \$ à ses victimes et le bannit de l'île de Montréal pendant trois ans. Fait intéressant à souligner, il s'agit d'un Torontois

d'origine, qui était connu des renseignements policiers torontois qui ont collaboré à l'enquête montréalaise.

Aux peines infligées par la justice pénale s'ajouteront probablement des poursuites civiles contre les fautifs et leurs parents, le cas échéant, afin de viser là où ça fait mal.

Depuis l'implantation de la stratégie intégrée de lutte aux graffitis, on observe une réduction de la prévalence des méfaits particulièrement dans les secteurs du Plateau Mont-Royal où les victimes se sont prises en main. C'est dire l'importance de l'action concertée.

Typologie du graffiteur

Les graffiteurs épinglés au Plateau Mont-Royal sont généralement des hommes âgés entre 16 et 30 ans opérant en groupes de deux ou trois individus. Ils sont étudiants, sans emploi ou occupent des emplois précaires. Environ 30% d'entre eux n'habitent pas l'île et la majorité de ceux qui vivent ici ne résident pas dans le secteur attaqué. Précisons enfin qu'ils opèrent surtout de minuit à 4 h.

Une stratégie commune intégrant les ressources de toutes les parties intéressées permet d'optimiser les ressources requises pour viser directement et systématiquement les graffiteurs. L'expérience des postes de quartier 37 et 38 démontre pleinement le potentiel de la concertation en cette matière.

*Une stratégie développée sur le Plateau Mont-Royal donne d'intéressants résultats :
36 arrestations en 12 mois.*